

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AOÛT 2015
AJOURNÉE AU 4 AOÛT 2015
AJOURNÉE DE NOUVEAU AU 17 AOÛT 2015



Province de Québec Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Rivière-Rouge du 3 août 2015, tenue le lundi 17 août 2015 à 17 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, à laquelle sont présents MM. les conseillers Denis Charette, Daniel Forget, Yves Sigouin et André Tremblay.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de la mairesse, Mme Déborah Bélanger.

Sont absents lors de la présente séance, Mme la conseillère Diane Gargantini et M. le conseiller Denis Lacasse.

La greffière, Mme Lucie Bourque, est aussi présente.

312/17-08-15

RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse de la Ville de Rivière-Rouge et présidente de l'assemblée, Mme Déborah Bélanger, constate la régularité de la séance.

Il est proposé par le conseiller Daniel Forget
Appuyé par le conseiller Yves Sigouin
Et résolu à l'unanimité :

De reprendre la séance du 3 août 2015, ajournée au 4 août 2015, à la suite de son ajournement. Il est 17 h.

ADOPTÉE

313/17-08-15

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller André Tremblay
Appuyé par le conseiller Denis Charette
Et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté, à savoir :

A RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

1. Adoption de l'ordre du jour

Période de questions du public

A.1 DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES ET PIIA

B GESTION FINANCIÈRE

C GESTION ADMINISTRATIVE

1. Appropriation du surplus accumulé pour l'octroi d'un mandat professionnel à une firme d'évaluateurs agréés – Matricule 9832-88-6080
2. Avis disciplinaire à une personne salariée

D CONTRATS ET APPEL D'OFFRES

1. Appel d'offres numéro 2015-05 – Fourniture et pose de matériel bitumineux sur une partie de certains chemins de la Ville – Modification à la résolution numéro 298/03-08-15 (pour enlever de l'appel d'offres la partie du chemin du Lac-Kiamika)



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AOÛT 2015
AJOURNÉE AU 4 AOÛT 2015
AJOURNÉE DE NOUVEAU AU 17 AOÛT 2015

2. Relevés des mesures des radiés des conduites sanitaires et pluviales de la Ville et production des plans d'ensemble – Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées – Octroi de contrat

- E AVIS DE MOTION
- F ADOPTION DES RÈGLEMENTS
- G SÉCURITÉ PUBLIQUE
- H TRANSPORT ROUTIER
- I HYGIÈNE DU MILIEU
- J URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
- K LOISIRS ET CULTURE
- L DIVERS

Période de questions du public

- M LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du conseil présents tout au long de la séance.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun citoyen n'est présent à la présente séance.

GESTION ADMINISTRATIVE

314/17-08-15

APPROPRIATION DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'OCTROI D'UN MANDAT PROFESSIONNEL À UNE FIRME D'ÉVALUATEURS AGRÉÉS – MATRICULE 9832-88-6080

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin
Appuyé par le conseiller Daniel Forget
Et résolu à l'unanimité :

D'octroyer un mandat professionnel à la firme « Paris, Ladouceur & Associés inc. », évaluateurs agréés, pour :

- la confection d'une lettre d'opinion portant sur l'évaluation sommaire de la valeur réelle de la propriété en cause (le terrain seulement);
- l'émission de recommandations face aux différentes valeurs émises au rôle foncier 2014-2015-2016 par l'évaluateur de la MRC et celles demandées par le propriétaire-plaignant;

et ce, concernant le matricule 9832-88-6080, tel mandat au montant total de 5 000 \$ plus les taxes applicables (coût total de 5 748,75 \$ incluant les taxes applicables), et ce, conformément à leur offre de services datée du 3 août 2015.

Que ladite dépense soit prise à même le surplus accumulé de la Ville de Rivière-Rouge dans le cadre de ses compétences de proximité.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AOÛT 2015
AJOURNÉE AU 4 AOÛT 2015
AJOURNÉE DE NOUVEAU AU 17 AOÛT 2015

Que la directrice générale, Mme Julie Godard, ou en son absence la greffière, Mme Lucie Bourque, soient autorisées à signer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, tous les documents se rattachant à ce dossier et qu'elles soient mandatées pour assurer le suivi de la présente résolution.

ADOPTÉE

315/17-08-15

AVIS DISCIPLINAIRE À UNE PERSONNE SALARIÉE

CONSIDÉRANT le rapport fait par la Directrice - Sport et tourisme relativement à un avis disciplinaire remis par la directrice générale le 7 août 2015 à la personne salariée portant le numéro d'employé 700001 ainsi que relativement à un avis disciplinaire à remettre à cette même personne salariée en lien à l'évènement survenu le 30 juillet 2015;

Il est proposé par le conseiller Denis Charette
Appuyé par le conseiller Daniel Forget
Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal ratifie l'avis disciplinaire remis par la directrice générale le 7 août 2015 à la personne salariée portant le numéro d'employé 700001.

Que le conseil autorise, conformément à loi, la directrice générale à remettre un avis disciplinaire avec suspension de deux (2) jours à la personne salariée portant le numéro d'employé 700001 en lien à l'évènement survenu le 30 juillet 2015.

ADOPTÉE

CONTRATS ET APPEL D'OFFRES

316/17-08-15

APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2015-05 – FOURNITURE ET POSE DE MATÉRIEL BITUMINEUX SUR UNE PARTIE DE CERTAINS CHEMINS DE LA VILLE – MODIFICATION À LA RÉOLUTION NUMÉRO 298/03-08-15

CONSIDÉRANT la résolution numéro 298/03-08-15, adoptée lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 août 2015, autorisant le Service du greffe, en collaboration avec le Service des travaux publics, à procéder au lancement d'un appel d'offres public pour la fourniture et la pose de matériel bitumineux sur une partie de certains chemins de la Ville;

CONSIDÉRANT que la Ville a appris qu'il y aura du transport forestier lourd sur le chemin du Lac-Kiamika, dans le secteur Sainte-Véronique, au cours des prochains mois;

CONSIDÉRANT que ce type de transport risque de détériorer l'état de la chaussée et qu'il y a lieu de reporter les travaux prévus sur une partie de ce chemin à une autre année;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller André Tremblay
Appuyé par le conseiller Yves Sigouin
Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil retire de l'appel d'offres numéro 2015-05 pour la fourniture et la pose de matériel bitumineux sur une partie de certains chemins de la Ville, les travaux portant sur une partie du chemin du Lac-Kiamika, dans le secteur



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AOÛT 2015
AJOURNÉE AU 4 AOÛT 2015
AJOURNÉE DE NOUVEAU AU 17 AOÛT 2015

Sainte-Véronique (1 section), soit un total de plus ou moins 347 tonnes métriques qui est retiré de l'ensemble du projet.

Que la présente résolution modifie la résolution numéro 298/03-08-15 adoptée à la séance du 3 août 2015.

Qu'un addenda à l'appel d'offres numéro 2015-05 soit émis à cet effet par le Service du greffe et qu'il soit publié sur le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO).

ADOPTÉE

317/17-08-15

RELEVÉS DES MESURES DES RADIÉS DES CONDUITES SANITAIRES ET PLUVIALES DE LA VILLE ET PRODUCTION DES PLANS D'ENSEMBLE – PLAN D'INTERVENTION POUR LE RENOUVELLEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE, D'ÉGOUTS ET DES CHAUSSÉES – OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller André Tremblay
Appuyé par le conseiller Denis Charette
Et résolu à l'unanimité :

De ratifier le mandat professionnel octroyé à la firme « A. B. Technique inc. » pour effectuer les relevés des mesures des radiés des conduites sanitaires et pluviales de la Ville et la production des plans d'ensemble relatifs à la réalisation du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées effectuée dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018, tel mandat au montant total de 5 800 \$ plus les taxes applicables, et ce, conformément à leur proposition du 12 août 2015.

Que ladite dépense soit prise à même le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018.

Que le directeur du Service des travaux publics soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, tous les documents se rattachant à ce dossier et qu'il soit mandaté pour assurer le suivi de la présente résolution conformément au Règlement numéro 226 concernant l'administration des finances et déléguant à certains fonctionnaires le pouvoir d'autoriser des dépenses, de passer des contrats et d'engager des employés au nom de la Ville.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun citoyen n'est présent à la présente séance.

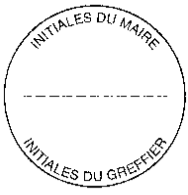
318/17-08-15

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Daniel Forget
Appuyé par le conseiller Yves Sigouin
Et résolu à l'unanimité :

Que la présente séance soit ajournée au 1^{er} septembre 2015 à 17 h.
Il est 17 h 07.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AOÛT 2015
AJOURNÉE AU 4 AOÛT 2015
AJOURNÉE DE NOUVEAU AU 17 AOÛT 2015

Déborah Bélanger
Mairesse

Lucie Bourque
Greffière

Je, Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge, atteste, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

Déborah Bélanger, mairesse